

En Italie

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/en_italie-fr-b0744141-cdbe-4488-83be-032a5f280160.html

Date de dernière mise à jour: 08/08/2016



En Italie

C'est au cours de la seconde moitié du mois de juillet 1957 que la Chambre des députés italienne délibère et clôture le débat le 30 juillet par l'adoption des traités par 311 voix contre 144 et 54 abstentions. Seuls les communistes votent unanimement contre. Le 9 octobre 1957, c'est au tour du Sénat de ratifier les traités. La priorité des élus italiens porte surtout sur l'ampleur des effets économiques positifs qu'apportera l'adhésion du pays au Marché commun. Les responsables politiques de la Péninsule se félicitent notamment de l'apport de capitaux pour les régions du Sud en retard de développement et de l'ouverture de nouveaux débouchés pour les produits agricoles du pays.

- [«Acte de naissance» dans Il nuovo Corriere della Sera \(25 mars 1957\)](#)
- [«L'opinion du PCI sur le Marché commun» dans L'Unità \(24 mars 1957\)](#)
- [Interview de Bino Olivi: l'Italie et les traités de Rome \(Sanem, 4 avril 2007\)](#)